**DES RÉPONSES SUR LA TENSION D'APPROVISIONNEMENT DU GRANULÉ**

**Une actualité imprévisible et impactante**

Depuis 2020, l’actualité a été particulièrement **imprévisible et brutale** (COVID, crise énergétique et guerre en Ukraine), et les conséquences sont multiples dans un très grand nombre de secteurs d’activités pour ne pas dire tous.

**Bouleversement du comportement du consommateur et explosion de la demande**

Au vu de la très **forte hausse des prix du gaz et de l’électricité**, les ménages se sont détournés en masse des énergies traditionnelles polluantes et de plus en plus coûteuses. C’est une bonne nouvelle !

La **motivation des consommateurs** reste certes plus **économique** qu’écologique, mais elle permet, d’une part, aux ménages de dépenser moins et d’autre part, elle permet à la collectivité de se rapprocher des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La demande en chauffage au granulé a connu une croissance fulgurante grâce aux aides du gouvernement, notamment **MaPrimerénov, et à l’interdiction de renouvellement des appareils au fioul depuis le 1er juillet 2022.**Le marché des chaudières à granulé a bénéficié de cette mesure puisque le fonctionnement d’une chaudière au fioul est très proche d’une chaudière au granulé de bois (stockage, réseau hydraulique, eau chaude sanitaire).

Entre 2020 et 2021, les ventes de **chaudières à granulé** ont augmenté de **120%**, soit 32 000 appareils. Les ventes de **poêles à granulé** ont quant à elles augmenté de **41%**, soit 180 000 appareils vendus.

**Un inévitable décalage temporel**

L’énergie « granulé » qui jusqu’alors était une énergie dite « alternative » est en passe de prendre une place plus importante dans le nécessaire mix-énergétique, mais cela ne peut se faire de façon immédiate.

Surtout qu’avec l’inquiétude générale sur la disponibilité et le coût des énergies, nous avons assisté à un changement radical du comportement d’achat des consommateurs. En effet, là où historiquement l’approvisionnement en granulé **avait lieu essentiellement entre le mois de juin et de novembre, il s’est fait entre février et juin.** Or la production de granulé s’étale sur toute l’année à raison de 7 à 10% par mois. **L’offre et la demande sont donc forcément en décalage,**malgré une production de granulé en continu et la forte ambition de répondre aux besoins des consommateurs.

**Une température de l’anxiété en hausse**

Dans un contexte de forte demande, certains **médias** n’ont pas hésité à avoir un **discours sensationnel** en utilisant le mot « pénurie », ce qui a fait monter l’anxiété chez les consommateurs. Consommateurs qui ont acheté plus tôt, et parfois même surstocker.

Ainsi, on estime que la **demande du marché est plus de 2 fois supérieure à celle de l’an dernier** alors que la consommation effective ne devrait croître que de 12 à 13 %.

**Des professionnels sur le pont**

Côté production, les usines tournent à plein régime. Les **70 usines réparties sur le territoire français produisent et mettent sur le marché en continu 200 000 tonnes par mois.**

Côté distribution, les professionnels font face à l’inquiétude et parfois même à l’impatience des consommateurs. De ce fait, ils font le choix de réguler les ventes pour permettre à tous d’aborder l’hiver sereinement et afin de couvrir l'intégralité des besoins.

**La « cartouche » de l’import**

En attendant, et pour pouvoir répondre favorablement aux besoins des consommateurs, les producteurs ou distributeurs font le choix d’importer. La **filière française reste peu dépendante** des importations puisque cela ne représente qu’environ 15% de la consommation chaque année (16 % en 2021).

Or, **l’Europe connait actuellement de fortes tensions puisque 10% d**e la production européenne, en provenance de la Russie, la Biélorussie et l’Ukraine manque à l’appel. Ceci alors que le marché croît de 5 à 10% par an.

Certains pays d’Europe comme par **exemple l’Italie**, sont également très en demande car le granulé est fortement développé sur le marché du chauffage et le pays ne produit que 13% de sa consommation de plus de 3 millions de tonnes, alors que la France est dans un modèle presque autosuffisant.

De plus, des pays comme le **Royaume-Uni, les Pays-Bas, ou la Belgique** intensifient l’usage de centrales électriques au granulé face au prix élevé du gaz et les quantités requises dans ce secteur (secteur industriel) sont très importantes (17 millions de tonnes sur 35 millions de tonnes de consommation en Europe). Dans ce secteur d’activité, le granulé provient généralement d’Amérique du Nord ou de Russie.

**La filière « granulé » : une filière jeune, solide qui poursuit son développement**

La filière est certes jeune mais, depuis 20 ans, elle s’est développée de manière structurée et cohérente sur tout le territoire. La production est passé de 15 000 tonnes en 2002 à 1,8 millions de tonnes en 2021. Aujourd’hui, c’est **1,5 millions de ménages** qui se chauffent au granulé de bois.

On peut se réjouir de ces chiffres très positifs, puisque le granulé de bois est une énergie renouvelable qui participe à **l’indépendance énergétique**, **crée de l’emploi, valorise les coproduits de bois** et permet de **diminuer les émissions de CO2** et lutter contre le réchauffement climatique. En 2021, le granulé a permis **d’économiser 3,5 millions de Tonnes de CO2**.

Si la filière ne peut répondre de façon instantanée à cette demande inattendue, elle possède une vision à long terme. Grâce à l’extension de certaines lignes de production et la construction de nouvelles usines de granulation, la filière prévoit l’arrivée progressive de **1 million de tonnes de production supplémentaire d’ici 2024**et un doublement de la capacité de production d’ici 2028.

La nouvelle **règlementation thermique RE2020** a fixé des objectifs ambitieux pour l’utilisation du bois dans la construction, ce qui **dynamise la filière bois française** et donc la filière « granulé ». En effet, pour chaque unité de bois d’œuvre produite correspond mécaniquement une unité de sous-produits (sciure, copeaux…) utilisable notamment pour **fabriquer du granulé.**

**Une ambiance de tension générale sur les énergies et un rôle à jouer de la part de chacun**

Toutes les énergies sont impactées par cette crise, comme l’a précisé à plusieurs reprises le gouvernement.

En effet, la Première ministre, Élisabeth Borne, a demandé de tout faire pour **« baisser nos consommations »** d’énergie afin d’**éviter « d’arriver à des situations où on devrait avoir des coupures ».** « On ne va pas couper le gaz chez les ménages français, mais c’est sur nos entreprises, les gros consommateurs, qu’il pourrait y avoir des coupures », a-t-elle précisé. Et elle a reconnu que « s’il fait très froid » cet hiver, il pourrait y avoir un **problème d’approvisionnement en électricité** obligeant à réaliser des « délestages tournants ». Il s’agit de couper l’électricité « de façon tournante, par quartier » pendant « moins de deux heures », a-t-elle expliqué. La semaine dernière, Emmanuel Macron avait estimé que la période invitait à « la fin, pour qui en avait, d’une forme d’insouciance ».

**Si le gouvernement a des responsabilités dans la gestion de crise, les particuliers, les entreprises et les collectivités**ont aussi un vrai rôle à jouer :**baisser de 2°C la température de consigne de leur chauffage représente 14 % d’économie d’énergie. Intéressant aussi pour le pouvoir d’achat.**De plus, pour les utilisateurs du granulé, un bon entretien de son appareil génère un meilleur rendement, ce qui signifie également une moins grande consommation d’énergie.